

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Date de rédaction : 25-02-10

Identificateur du produit : **Defender coil Coating (enduit pour serpentins Defender)**

Numéro de pièce du fabricant : RT640A

Usage général : Enduit en aérosol

Famille chimique : enduction aux solvants

Fabricant : Refrigeration Technologies (www.refrigtech.com)

2572 Fender Ave Bldg "C"

Fullerton, CA 92831

Tél. : (800) 869-1407, 714-870-8361 téléc: 714-526-4598

N° téléphone d'urgence 24 h sur 24 : Chem-Tel, Inc. (800) 255-3924; International : (813) 248-0585

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

| Composants dangereux | N° CSA | CONCENTRATION % | MPT | PEL | STEL | N° EINECS |
|---------------------------------|----------------|-----------------|----------|------|----------|-----------|
| Propulseur d'hydrocarbures A-70 | 68476-86-8 | 10-15 | 1000 ppm | S.O. | 1000 ppm | 270-705-8 |
| Acétate de butyle | 123-86-4 20-25 | 150 ppm | 200 ppm | | 200 ppm | 204-658-1 |
| Acétone | 67-64-1 15-20 | 5 ppm | 750 ppm | | 750 ppm | 200-662-2 |

MENTION DE RISQUE : R11, Très inflammable; R20 Nocif si inhalé; R36 Irritant pour les yeux

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

SIMD : S=2, I=3, R=0, DS=0

Description des risques : DANGER : Inflammable, contenu sous pression. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le contenant explosera s'il est chauffé.

Risques potentiels pour la santé :

YEUX : Irritation ou sensation de brûlure.

PEAU : Sécheresse, irritation

INGESTION : Nausée, irritation

INHALATION : Irritation, maux de tête, étourdissements

Cancérogène : non NTP : non Monographies du CIRC : non

Réglementé par la OSHA : Oui

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

YEUX : Retirer les lentilles cornéennes. Rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

PEAU : Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION : Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

INHALATION : Amener la personne dans endroit aéré. Si la personne est inconsciente, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5 – RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Classement des dangers selon la NFPA : S=2, I=3, R=0, DS=0

Point d'éclair : 88 °F/31 °C Limite d'inflammabilité : pas d'essai LIE : 1,7 LES : 7,6

Moyens d'extinction : CO₂ ou mousse sèche Règles à observer dans la lutte contre les feux : Appareil respiratoire autonome.

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels : Peut exploser sous l'effet de la chaleur et se transformer en projectiles.

Produits de combustion dangereux : Hydrocarbures, CO, CO₂

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de rejet ou de déversement du produit : Évacuer la zone et mettre les matériaux à l'extérieur. Confiner le liquide et le placer dans un contenant refermable. Tenir éloigné de la chaleur ou des flammes nues. L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre lors de la manutention ou de l'entreposage : DANGER : Inflammable; Contenu sous pression. Éviter d'inhaler les vapeurs. Entreposer dans un endroit sec et frais à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter le gel ou l'exposition à une température supérieure à 120 °F. Tenir le contenant éloigné des flammes nues. Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux.

Autres précautions : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION INDIVIDUELLE

| Composants dangereux | NIOSH MPT/STEL | ACGIH MPT/STEL |
|----------------------|----------------|----------------|
|----------------------|----------------|----------------|

| | | |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Acétate de butyle | 150 ppm/200 ppm | 150 ppm/200 ppm |
|-------------------|-----------------|-----------------|

| | | |
|---------|-----------------|-----------------|
| Acétone | 500 ppm/750 ppm | 500 ppm/750 ppm |
|---------|-----------------|-----------------|

Protection respiratoire : ouvrir toutes les portes et les fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou la PEL, il faut porter un respirateur adapté à l'exposition approuvé par le NIOSH ou un appareil de protection respiratoire convenable conforme à la norme 29 CRF 1910.134.

Ventilation : Aspiration localisée : le cas échéant

Système particulier : aucun

Mécanique : le cas échéant

Autres : aucun

Gants de protection : en plastique ou en caoutchouc contre les produits chimiques

PAGE 2 : Fiche signalétique Defender Coil Coating (enduit pour serpentin Defender) RT640A

Protection des yeux : lunettes ou lunettes à coques

Autres vêtements ou équipement de protection : aucun

Pratiques hygiéniques de travail : faire preuve de bon sens et de précaution en présence de produits chimiques. Ne jamais mélanger des produits chimiques. Consulter votre supérieur pour connaître les autres pratiques. Toutes les pratiques sont déterminées par votre entreprise. Respecter les directives figurant sur l'étiquette.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition >212 °F/100 °C

Poids spécifique : 0,90

Pression de vapeur : 60-70 psia

pH : S.O.

Densité de vapeur : pas d'essai

Taux d'évaporation : Plus que 1

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Apparence et odeur : Liquide clair, odeur sucrée

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable

Conditions à éviter : Températures supérieures à 120 °F/50 °C. Flamme nue

Matériaux incompatibles à éviter : Alcali fort ou métal terreux

Produits de décomposition dangereux : fluorure d'hydrogène

Polymérisation dangereuse : ne peut pas survenir

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| Composant dangereux | N° CAS | N° EINECS | CL 50 Inhalation | DL 50 orale | DL 50 cutanée |
|---------------------|--------|-----------|------------------|-------------|---------------|
|---------------------|--------|-----------|------------------|-------------|---------------|

| | | | | | |
|-------------------|----------|-----------|----------------|---------------|---------------|
| Acétate de butyle | 123-86-4 | 204-658-1 | 390 ppm/4H rat | 10,8 g/kg rat | 17 g/kg lapin |
|-------------------|----------|-----------|----------------|---------------|---------------|

| | | | | | |
|---------|---------|-----------|-----------------|----------------|---------------|
| Acétone | 67-64-1 | 200-662-2 | 44000 mg/m3 rat | 3000 mg/kg rat | 20 g/kg lapin |
|---------|---------|-----------|-----------------|----------------|---------------|

Tous les composants sont nocifs si inhalés et toxiques en grande quantité. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité dans l'eau (LC50) : 5540 mg/l, 96 heures [truite]. Aucune information disponible sur la biodégradation. D.B.O.5 et

DCO : Non disponible. Aucun autre effet négatif sur l'environnement.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Il faut toujours se conformer aux règles fédérales, provinciales et locales avant d'éliminer des produits chimiques. Consulter un spécialiste de la région afin de connaître les méthodes appropriées d'élimination. Les produits chimiques ne doivent jamais entrer dans les cours d'eau, les égouts ou les drains sans autorisation préalable. Il faut rincer à fond les contenants vides et les apporter dans un centre de recyclage.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT : Aérosol, niveau 3

Nom officiel d'expédition : Bien de consommation

Classe : ORM-D

N° ONU aucun

IMDG : Aérosol

Nom officiel d'expédition : Aérosols quantité limitée

Classe : 2

N° ONU 1950

Étiquette : Gaz inflammable Polluant marin : Non

IATA : Expédition par voie aérienne interdite sauf si le produit est emballé par un emballer possédant la certification pour matières dangereuses

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SARA/CERCLA/311: aucun ingrédient devant être signalé. Aucune obligation de rapport spécial.

TSCA : les composants sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.

EINECS : Oui, indiqué ci-dessus

CALIFORNIA PROP 65 : aucun ingrédient devant être signalé

CPR : Ingrédients répertoriés : « La présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le CPR ».

IDL : Oui, tel qu'indiqué à la partie 2 de la présente fiche signalétique.

LIS/LES : Tous les ingrédients présents

MENTION DE RISQUE : R11, Très inflammable; R20 Nocif si inhalé; R36 Irritant pour les yeux

MENTION DE SÉCURITÉ : 1/2/15/16/23/24/25/43.2

SIDMUT – USAGE HOMOLOGUÉ : Classe B, inflammable; Classe D, Div 2, Toxique; Classe A, Gaz comprimé



Symbole :

Contenu COV : <600 30 g/l

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

Dégagement de responsabilité du fabricant : Les renseignements ont trait aux matériaux identifiés aux présentes et ne sont peut-être pas valables pour ces matériaux s'ils sont combinés à d'autres matériaux. Les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance et de nos convictions, précis et véridiques au moment de leur compilation. Ce document n'est accompagné d'aucune déclaration, garantie ou caution quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité. L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer de l'adéquation et de l'intégralité des renseignements dans le cadre de son propre usage. Nous n'acceptons pas la responsabilité des pertes ou des dommages imputables à l'utilisation des présents renseignements.

Date de rédaction : 25-02-10 Rédigé par : John Pastorello, PDG, Refrigeration Technologies